

UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE OU UN-E PROCHE EST HOSPITALISÉ-E AU CHUV ? DANS CETTE SITUATION, LA PRÉSENCE DE VISITEUSES ET VISITEURS, SOURCE DE RÉCONFORT, EST TRÈS IMPORTANTE. AUSSI, VOICI QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES QUI FACILITERONT VOTRE VENUE ET VOTRE BON ACCUEIL.

La brochure d'accueil spécifique aux unités du Département médico-chirurgical de pédiatrie, concernant enfants et adolescent-e-s, peut être demandée à l'adresse dmcp@chuv.ch. Celles concernant le Département de psychiatrie, secteurs Centre (Lausanne et sa région) et Nord (Yverdon et Sainte-Croix, Orbe et vallée de Joux, Payerne) sont disponibles sur le site www.chuv.ch/psychiatrie, rubrique *Accueil du patient*. La brochure spécifique au Centre universitaire de traitement et de réadaptation gériatrique (CUTR Sylvana) d'Epalinges est, quant à elle, à disposition sur le site www.geriatrie-chuv.ch, rubrique *Espace patients*.

PUIS-JE TRANSMETTRE UN COURRIEL À UN-E PATIENT-E HOSPITALISÉ-E AU CHUV ?

Vous pouvez envoyer un courriel aux admissions du CHUV, à l'adresse gap.admissions@chuv.ch. Il sera ensuite transféré au ou à la patient-e.

Si vous désirez lui envoyer une lettre, se référer au chapitre « Boutiques et services », rubrique « Le courrier ».

PUIS-JE RECEVOIR DES NOUVELLES D'UN-E CONNAISSANCE/UN-E PROCHE HOSPITALISÉ-E AU CHUV ?

En raison de la protection de la sphère privée, les ami-e-s sont invité-e-s à prendre directement contact avec le-la patient-e, par exemple par téléphone, ou avec sa famille.

Les demandes des proches sont traitées par le service qui accueille le ou la patient-e, si il ou elle ne peut pas répondre directement.

Le CHUV n'est pas autorisé à donner des renseignements sur les patient-e-s par courriel.

QUELS SONT LES SERVICES À LA DISPOSITION DES ACCOMPAGNANT-E-S ?

Vous êtes les bienvenu-e-s pour accompagner votre proche au CHUV. Durant les examens, il vous sera demandé de rester dans la salle d'attente, à moins qu'il y ait des raisons spécifiques à votre présence. N'hésitez pas à poser vos questions au personnel soignant.

LA HALTE-JEUX POUR VOS ENFANTS

Vous avez la possibilité de confier vos enfants âgés de 0 à 12 ans à la halte-jeux « La récré », située à côté de l'entrée du Parking des hôpitaux (tél. +41 (0)79 941 09 98). La halte-jeux accueille les enfants gratuitement, dans la mesure des places disponibles. Celle-ci est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h.

L'HÉBERGEMENT

Le CHUV dispose de quelques chambres à louer à proximité de la Cité hospitalière. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Bureau d'hébergement de courte durée.

Tél. +41 (0)21 314 52 29

E-mail : prestations.hotelieres@chuv.ch

LES REPAS

Si vous désirez manger auprès d'un-e patient-e, vous avez la possibilité de commander un repas depuis la chambre auprès du « référent alimentation ». Les commandes doivent être effectuées avant 6h15 pour le petit-déjeuner, 10h15 pour le repas de midi et 16h15 pour le repas du soir. Les repas des visiteuses et visiteurs sont facturés au/à la patient-e, distinctement.

LE COURRIER

Vous pouvez envoyer votre courrier au nom du ou de la patiente, avec **l'indication du service clinique et le numéro de sa chambre** à l'adresse suivante :

CHUV
Rue du Bugnon 46
CH-1011 Lausanne

L'OFFICE POSTAL

Situé dans le hall du bâtiment principal, il offre toutes les possibilités d'opérations au guichet avec la présence d'un Postomat.

LA BANQUE

La Banque Cantonale Vaudoise offre un conseil bancaire, le BCV-net, un Bancomat et une assistance pour l'ouverture de compte et le paiement par e-banking. L'agence ne dispose pas d'un guichet mais bénéficie de la présence d'une conseillère ou d'un conseiller bancaire.

LES CAFÉTÉRIAS

Des cafétérias proposant des boissons et de la petite restauration sont ouvertes aux patient-e-s, au personnel et au public dans le hall central du bâtiment hospitalier, dans celui de l'Hôpital orthopédique, ainsi que dans celui de la Maternité.

LES KIOSQUES

Deux kiosques sont à votre disposition au CHUV.

Le kiosque du hall principal du bâtiment hospitalier propose une large gamme de journaux, livres, confiseries, loterie, cartes téléphoniques et produits de dépannage.

Le kiosque du hall d'entrée de la Maternité offre un vaste choix de produits et sert de cafétéria avec petite restauration.

Conformément à la politique d'un hôpital sans fumée, les kiosques du CHUV ne vendent pas de tabac ni d'allumettes.

LA PHARMACIE

Une pharmacie publique est à disposition à la Polyclinique médicale universitaire (PMU), au 5^e étage – secteur B.

LE FLEURISTE

Un commerce de fleurs est à disposition dans le hall du bâtiment principal tous les jours de l'année. Le fleuriste livre dans les chambres, ainsi qu'à domicile. Des fleurs sont également en vente au kiosque de la Maternité. Pour des raisons d'hygiène, seules les fleurs coupées sont admises auprès des patient-e-s.

LES BORNES INTERNET

Une offre de bornes internet payantes est à la disposition des patient-e-s et du public dans le hall du bâtiment hospitalier, situées à l'arrière du forum médico-social.

Direction générale

Informations pratiques pour les familles et les proches

CHUV



Urgences 144

Urgences vitales adultes et enfants
Urgences 24h/24

0848 133 133

Urgences médicales adultes et enfants
(Centrale téléphonique des médecins
de garde du canton de Vaud)

PERMANENCE

Permanence PMU-FLON
Bâtiment Les Mercier A,
Voie du Chariot 4
1003 Lausanne
Urgences 7j/7
Lundi-samedi, de 7h à 21h
Dimanche et jours fériés,
de 10h à 21h

CONSULTATIONS Urgences adultes

Service des urgences-CHUV
et Polyclinique médicale
universitaire
Rue du Bugnon 44
1011 Lausanne

Urgences accouchements

Tél. +41 (0)21 314 35 05
Maternité/CHUV
Av. Pierre-Decker 2
1011 Lausanne

Urgences psychiatriques

Tél. 0848 133 133
(Centrale téléphonique
des médecins de garde
du canton de Vaud)

Urgences gynécologiques

Tél. +41 (0)21 314 34 10
Maternité/CHUV
Av. Pierre-Decker 2
1011 Lausanne

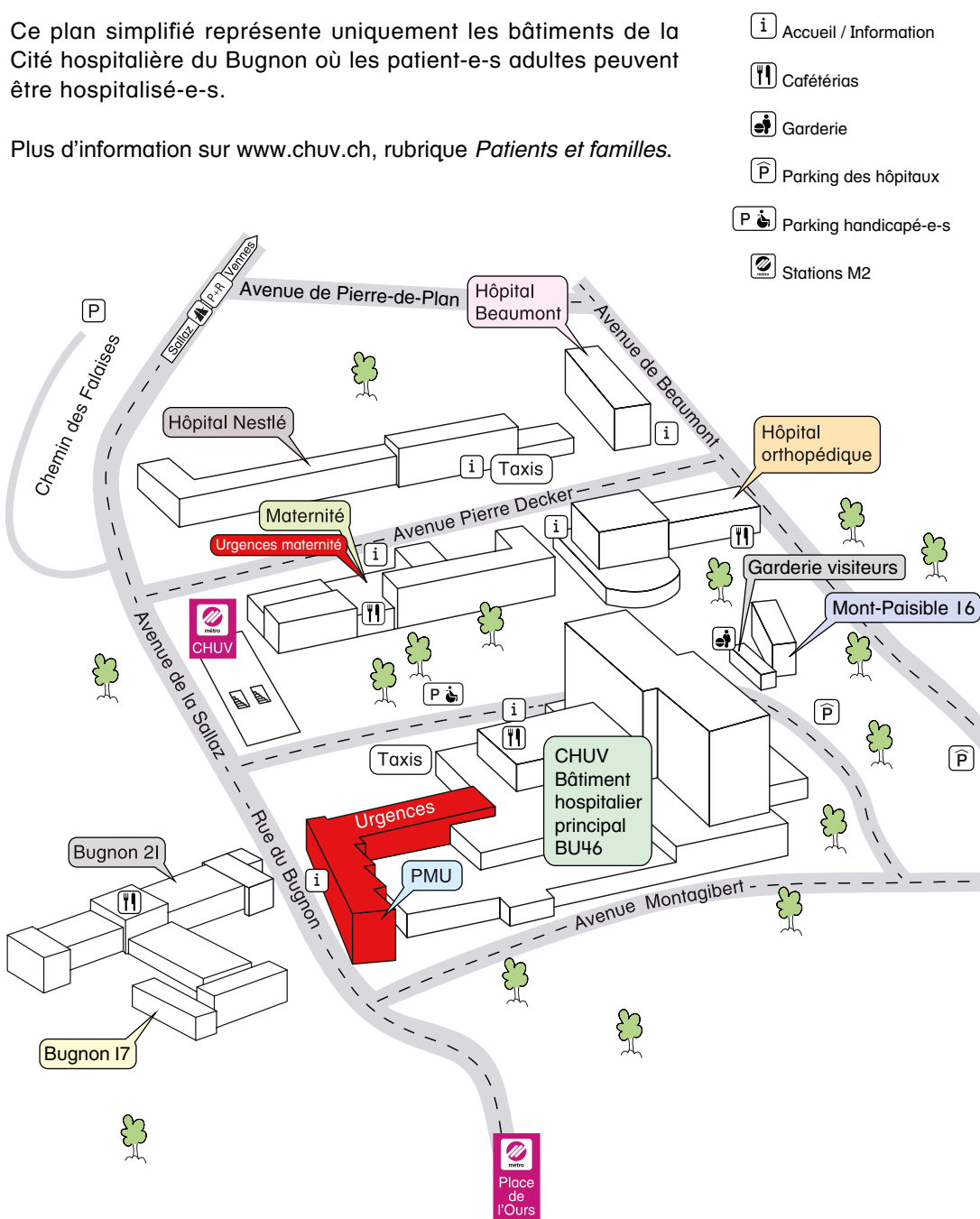
Urgences enfants

Hôpital de l'enfance
de Lausanne
Chemin de Montétan 16
1000 Lausanne 7

PLAN DE LA CITÉ HOSPITALIÈRE DU BUGNON

Ce plan simplifié représente uniquement les bâtiments de la Cité hospitalière du Bugnon où les patient-e-s adultes peuvent être hospitalisé-e-s.

Plus d'information sur www.chuv.ch, rubrique *Patients et familles*.



- Accueil / Information
- Cafétérias
- Garderie
- Parking des hôpitaux
- Parking handicapé-e-s
- Stations M2

OÙ TROUVER VOTRE LIEU DE RENDEZ-VOUS ?

PMU POLICLINIQUE MÉDICALE UNIVERSITAIRE

- Centre de médecine ambulatoire
- Centre de vaccination et médecine des voyages
- Pharmacie
- Service d' alcoologie
- Service d'angiologie ambulatoire
- Service de cardiologie ambulatoire
- Service de la consultation anonyme VIH/SIDA
- Service de la consultation générale
- Service de la consultation pour chauffeurs professionnels
- Service de diabétologie ambulatoire
- Service de diététique
- Service d'endocrinologie ambulatoire
- Service de gastro-entérologie ambulatoire
- Service d'hématologie ambulatoire
- Service d'immuno-allergologie ambulatoire
- Service des lipides
- Service de médecine légale (pour son Unité de médecine des violences)
- Service d'obésité ambulatoire
- Service de podologie
- Service de pneumologie ambulatoire
- Service de psychiatrie de liaison et médecine dentaire
- Service de tabacologie
- Service des urgences

BÂTIMENT HOSPITALIER PRINCIPAL

- Centre d'antalgie
- Centre des brûlés
- Centre de chirurgie ambulatoire
- Centre de chirurgie septique
- Centre d'endoscopie
- Centre Gamma Knife
- Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil (CIRS)
- Centre d'IRM cardiaque
- Centre de préhospitalisation chirurgicale
- Centre de transplantation d'organes
- Service d'anesthésiologie
- Service d'angiologie
- Service de cardiologie
- Service de chirurgie cardiaque
- Service de chirurgie pédiatrique
- Service de chirurgie plastique et de la main
- Service de chirurgie thoracique et vasculaire
- Service de chirurgie viscérale
- Service d'endocrinologie, diabétologie et métabolisme
- Service de gastro-entérologie
- Service d'immunologie et d'allergie
- Service des maladies infectieuses
- Service de médecine intensive adulte
- Service de médecine interne
- Service de médecine nucléaire et imagerie moléculaire
- Service de néphrologie (dialyse aiguë)
- Service de neurologie
- Service de neurochirurgie
- Service d'ORL
- Service d'orthopédie et traumatologie
- Service de pédiatrie
- Service de pneumologie
- Service de radiodiagnostic et radiologie interventionnelle
- Service de radio-oncologie
- Service des urgences (et son unité d'observation)
- Service d'urologie
- Service d'oncologie médicale

MONT-PAISIBLE 16

- Centre Leenaards de la mémoire
- Service de gériatrie et réadaptation gériatrique
- Service universitaire de psychiatrie de l'âge avancé (SUPAA)

BUGNON 17

- Service de néphrologie (dialyse chronique)

HÔPITAL NESTLÉ

- Ergothérapie
- Physiothérapie
- Service de gériatrie
- Service de neuropsychologie et de neuroréhabilitation
- Service des soins palliatifs (ambulatoire)

HÔPITAL ORTHOPÉDIQUE

- Centre de la main
- Centre des maladies osseuses (consultation ostéoporose)
- Centre de la médecine du sport (et son unité de médecine de montagne)
- Ergothérapie
- Physiothérapie
- Service d'orthopédie et traumatologie
- Service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation

HÔPITAL BEAUMONT

- Service de dermatologie
- Service d'immunologie et d'allergie
- Service des maladies infectieuses
- Service des soins palliatifs (hospitalisation)

MATERNITÉ

- Centre du sein
- Service de génétique médicale (à la Clinique infantile)
- Service de gynécologie
- Service de néonatalogie
- Service d'obstétrique

BEAUMONT 24

- Centre de chirurgie ambulatoire

COMMENT SE RENDRE AU CHUV ?

AVEC LES TRANSPORTS PUBLICS : MÉTRO M2, STATION « CHUV »

Depuis la gare de Lausanne ou le parking relais d'Ouchy, prendre le métro en direction des Croisettes ou Sallaz. Depuis le parking relais de Vennes, prendre le métro en direction d'Ouchy. Depuis les parkings relais de Valmont et Feuillère, prendre le bus 41, descendre à la station Sallaz, puis le métro M2 en direction d'Ouchy.

EN VOITURE

Depuis l'autoroute, prendre la sortie « Lausanne-Vennes/Hôpitaux » et descendre la route de Berne. Le parcours jusqu'au CHUV est indiqué.

OÙ SE PARQUER AU CHUV ?

Les possibilités de parcage autour de la Cité hospitalière du Bugnon sont réduites. La seule possibilité de parcage à l'intérieur de la Cité hospitalière est le Parking des hôpitaux SA.

La Cité hospitalière bénéficie également d'un parking vélo, de places réservées aux personnes souffrant de handicap et de places de parc pour les client-e-s de la société Mobility.

Le Parking des hôpitaux SA n'est pas géré par le CHUV. Ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, il propose 493 places payantes.

La Direction générale du CHUV a décidé d'offrir un soutien financier ciblé aux frais de parking pour soulager les patient-e-s et leurs proches en situation particulière, sous certaines conditions. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au personnel soignant.

PARKING RELAIS

En dehors de la Cité hospitalière, vous pouvez laisser votre voiture aux parkings relais de Vennes, Ouchy, Valmont et Feuillère et vous rendre au CHUV en métro M2.

PARC DE STATIONNEMENT P+RAIL

Vous pouvez parquer votre voiture dans un parc de stationnement P+Rail dans la gare la plus proche de chez vous et faire ensuite le trajet en train. Depuis la gare de Lausanne, vous pouvez prendre le métro M2 en direction de Croisettes et descendre à la station « CHUV ».

QUELS SONT LES HORAIRES DE VISITE ?

Les visites sont les bienvenues tous les jours, entre 13h et 20h.

A l'intérieur de ce cadre général, certains services cliniques peuvent avoir des horaires de visite différents. Ceux-ci sont alors indiqués à l'entrée du service. Le personnel soignant est à votre disposition pour toute information.

Nous vous remercions par avance de vous présenter en petits groupes de deux ou trois personnes maximum pour éviter de perturber les voisin-e-s de chambre.

Dans certaines situations, que ce soit à la demande des patient-e-s ou si le traitement l'exige, les visites peuvent être limitées à des personnes définies, voire suspendues. Les soins étant prioritaires, il peut arriver que le ou la patient-e ne soit pas disponible pour les visites.

En cas de visites en dehors des heures officielles, nous vous prions de vous adresser impérativement au personnel soignant afin d'obtenir une autorisation.

